

Madame, Monsieur,

Je vous écris ce mémo dans le but de vous confirmer mon appui à la construction de la deuxième école de l'Ile-des-Soeurs. Vous avez mon appui intégral. Non seulement le mien, mais aussi celui du père de ma fille, de nos familles entières, de nos amis et de beaucoup de parents de l'Ile-des-Soeurs. Je sais que tout projet ne peut faire l'unanimité dans tous ses aspects. Mais je crois fermement que l'éducation des enfants est un droit et un devoir qui devrait, en principe, primer sur les intérêts particuliers. Il s'agit de conduire les petits vers la maturité, de les équiper pour leur avenir et d'assurer celui de la société. À mon humble avis, la communauté devrait se serrer les coudes et tout mettre en oeuvre pour éduquer ses enfants à proximité de leur lieu de vie, autant que faire se peut. Cela est tout simplement naturel.

Dans le cas qui nous concerne, il y a des forces qui poussent vers la réalisation du projet, et d'autres qui sont hésitantes ou qui en souhaitent l'annulation ou le report à une date future éloignée. Ceux-ci sont préoccupés des répercussions du projet concernant, entre autres, la circulation automobile et le bruit. Toute nouvelle construction appelée à accueillir un nombre important de personnes a un impact concernant la circulation automobile et le bruit. Il n'y a qu'à voir toutes les nouvelles constructions résidentielles - des condos en grand nombre, des maisons. Toutes les nouvelles personnes qui logent et logeront à ces adresses augmenteront le trafic automobile. Leur construction cause et causera du bruit pendant leur réalisation. Mais le milieu des affaires, les institutions gouvernementales et la communauté des particuliers sont, en général, favorables à ces projets. La communauté des particuliers n'y voit pas suffisamment de désagréments pour descendre dans la rue et protester. Non. Nous aimons l'Ile-des-Soeurs et demain, ce pourrait être nous qui, soit emménageons dans ces nouvelles habitations toutes neuves, soit réalisons des profits de vente, ou encore, percevons les nouvelles entrées de taxes.

Maintenant, il s'agit de mettre nos enfants à l'école dans notre territoire. Et là, tout à coup, nous ne pourrions pas accepter le moindre impact résultant de la construction d'une nouvelle école? N'oublions pas ce que nous sommes tous... de grands enfants qui, jadis, ont été à l'école près de chez eux. La circulation automobile? L'emplacement propose à proximité d'une des plus grandes artères de l'Ile est, en soit, le meilleur choix du point de vue de la circulation automobile. Le bruit? Ne pourrions-nous pas avoir la patience de passer au travers de la construction de l'école si nous l'avons pour les multiples constructions résidentielles des dernières années et à venir? Et je suis certaine que les autres inconvénients soulevés pourraient être relativisés de la même façon. Revenons à l'essentiel, au bon sens, et surtout, à l'esprit communautaire d'une communauté dont l'élixir de vie est en ses enfants.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sentiments distingués,

Rahma Tabti